

TRAVAUX DIRIGÉS OU TRAVAUX PRATIQUES

Tous les professeurs de Mathématiques se réjouissent de l'augmentation des horaires dans les classes du premier cycle par l'addition d'une heure (ou, seulement peut-être pour commencer d'une demi-heure) de travail dirigé par semaine et par demi-classe.

Mais, malgré tout ce qui a été dit et écrit sur ce sujet dans ces dix dernières années, on s'aperçoit que les expressions « travail dirigé » ou « travaux pratiques » ont chacune des significations diverses. C'est pourquoi nous croyons utile de rappeler ici, pour ceux de nos collègues qui n'en ont pas l'expérience et pour les débutants, ce qui a été institué dans les classes nouvelles et continue à être réalisé dans les classes pilotes sous le nom de travail dirigé.

Bien des confusions sont créées par les *mots* : travaux *pratiques*, en faisant penser aux travaux pratiques de Physique, c'est-à-dire à des manipulations, avec appareils, mesures, graphiques, semble insister sur l'utilisation pratique des Mathématiques, en laissant dans l'ombre la nécessaire élaboration des notions abstraites ; travail *dirigé* évoque pour beaucoup l'idée d'une intervention autoritaire du professeur qui *montre* à l'élève ce qu'il doit faire, sans lui laisser l'initiative et la possibilité de commettre une erreur, tandis que, pour d'autres, il s'agit d'une sorte d'*étude surveillée* par le professeur qui contrôle le travail.

Les séances de travail dirigé peuvent revêtir des formes très différentes suivant les classes et les professeurs, mais, toujours, elles sont, pour les élèves, l'occasion d'apprendre à travailler. Nous trouvons, dans les Instructions officielles de 1938 :

« Il y a une façon de diriger le travail des élèves qui aura pour effet de leur épargner, dans toutes les disciplines, bien des efforts sans fruits ; c'est celle qui consiste à leur apprendre à travailler. Ce qui fatigue, c'est moins le travail intellectuel excessif que le travail mal fait, le travail sans méthode ; c'est le surcroît de besogne matérielle que s'impose vainement l'enfant qui ne sait pas régler et organiser matériellement son travail. Il convient que le professeur initie ses élèves à la technique du travail scolaire, qu'il leur en fasse faire sous sa direction et sous ses yeux l'apprentissage... »

De nombreux exemples pourront être trouvés dans les *Cahiers pédagogiques*, en particulier dans les numéros 1 et 2 de la 6^e année, qui sont en grande partie consacrés au Travail dirigé.

Nous nous bornons donc à indiquer ici sommairement, d'après l'expérience poursuivie depuis octobre 1945, les principaux résultats atteints grâce au travail dirigé et les conditions de son efficacité.

I. — RÉSULTATS

a) Apprentissage du travail par les élèves :

1. lecture et explication d'une page du livre, d'un énoncé de problème ;
2. recherche de la solution d'un problème ;
3. emploi des instruments ; mesures, constructions, graphiques ;
4. synthèse des notions acquises et associations d'idées en vue de la mémorisation, de la recherche ;
5. rédaction ;
6. exposé

b) Connaissance des élèves par le professeur, grâce à l'observation :

- i. de l'attitude de l'élève au travail : étude d'une leçon, recherche d'un problème et rédaction ,

2. de l'attitude de l'élève à l'interrogation : attention, étourderie, timidité, facilité d'expression.

c) *Connaissance de l'état de l'élève :*

1. découverte des questions mal comprises ou mal sues ; bien des échecs s'expliquent par le fait qu'un élève ayant « perdu pied » après avoir mal compris (ou n'avoir pas compris) pour des raisons diverses, il n'a pas été possible au professeur de s'en apercevoir assez vite pour y porter remède aussitôt ;

2) *individualisation du travail* : soit, retour sur les questions mal comprises ou mal sues ; soit, travail à un rythme plus rapide ou sur des problèmes plus difficiles suivant les aptitudes des élèves.

II. — CONDITIONS DU TRAVAIL DIRIGÉ

a) *Petit nombre d'élèves, donc :*

1. plus de liberté donnée aux élèves dans leurs rapports avec le professeur ;
2. facilités d'observation pour le professeur ;
3. possibilité de guider les élèves, s'il y a lieu, individuellement, ce qui suppose :

b) *Liberté et souplesse :*

1. grande liberté dans le choix des exercices et l'organisation de la séance de travail (ce qui ne signifie pas fantaisie ou laisser-aller) ;
2. adaptation constante à l'« état » des élèves (ce qui ne signifie pas improvisation, mais exige au contraire une sérieuse préparation).

Dans un prochain article, nous donnerons des comptes rendus de quelques séances de travail dirigé, non pour servir de modèles, mais pour rassurer ceux qui nous disent « n'avoir pas d'idées » sur ce sujet.

Il serait intéressant d'avoir des exemples aussi variés que possible ; aussi nous seront très reconnaissantes aux collègues expérimentés qui voudront bien nous en envoyer, et à tous ceux qui nous poseront des questions.

M. DIONOT, *professeur honoraire ;*

A. MARCHAND, *professeur au Lycée de Sèvres.*